

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - VIGNEUX-DE- BRETAGNE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21440217400012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE SAVENAY

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : COMMUNE (3)

ANNEE 2016

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	12
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	25
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	36
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	37
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	39
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	42
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	43

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	44
D2 - Arrêté et signatures	45

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 44217	VIGNEUX-DE- BRETAGNE COMMUNE	BP 2016
-----------------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5712
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	43
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 304 148	3 970 224	689,87	1027,20

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) ALIZE 2014 et fiche DGF 2015
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	809	1035
2	Produit des impositions directes/population	445	451
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	987	1159
4	Dépenses d'équipement brut/population	197	317
5	Encours de dette/population	753	870
6	DGF/population	262	196
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	49,2%	51,4%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	92,8%	96,2%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	24,4%	30,6%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	76,3%	75,1%

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

657358
657362
6574

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 602 311,62	5 813 466,25
+		
R		
E		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 788 845,37
=		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	6 602 311,62	6 602 311,62

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 265 440,00	4 364 433,34
+		
R		
E		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	407 508,11	203 306,60
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 894 791,83	(si solde positif) 0,00
=		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 567 739,94	4 567 739,94

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	11 170 051,56	11 170 051,56
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 398 348,00	0,00	1 381 025,00	1 381 025,00	1 381 025,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 509 800,00	0,00	2 573 000,00	2 573 000,00	2 573 000,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	623 580,00	0,00	597 304,00	597 304,00	597 304,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 546 728,00	0,00	4 561 329,00	4 561 329,00	4 561 329,00
66	Charges financières	135 205,54	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
67	Charges exceptionnelles	7 250,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	26 180,35		24 532,62	24 532,62	24 532,62
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 715 363,89	0,00	4 706 361,62	4 706 361,62	4 706 361,62
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 450 000,00		1 697 050,00	1 697 050,00	1 697 050,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	185 950,00		198 900,00	198 900,00	198 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 635 950,00		1 895 950,00	1 895 950,00	1 895 950,00
TOTAL		6 351 313,89	0,00	6 602 311,62	6 602 311,62	6 602 311,62

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 602 311,62
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	47 000,00	0,00	32 612,25	32 612,25	32 612,25
70	Produits services, domaine et ventes div	393 400,00	0,00	391 900,00	391 900,00	391 900,00
73	Impôts et taxes	3 454 300,00	0,00	3 658 304,00	3 658 304,00	3 658 304,00
74	Dotations et participations	1 705 150,00	0,00	1 675 600,00	1 675 600,00	1 675 600,00
75	Autres produits de gestion courante	33 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes de gestion courante		5 632 850,00	0,00	5 788 416,25	5 788 416,25	5 788 416,25
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits exceptionnels	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 657 900,00	0,00	5 813 466,25	5 813 466,25	5 813 466,25
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 657 900,00	0,00	5 813 466,25	5 813 466,25	5 813 466,25

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	788 845,37
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 602 311,62
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 895 950,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	136 700,00	148 852,67	125 900,00	125 900,00	274 752,67
204	Subventions d'équipement versées	36 100,00	5 200,00	24 000,00	24 000,00	29 200,00
21	Immobilisations corporelles	738 670,00	15 786,09	400 550,00	400 550,00	416 336,09
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	967 290,00	237 669,35	1 292 266,00	1 292 266,00	1 529 935,35
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 878 760,00	407 508,11	1 842 716,00	1 842 716,00	2 250 224,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 228 000,00	0,00	1 185 616,00	1 185 616,00	1 185 616,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
020	Dépenses imprévues	18 920,00		23 908,00	23 908,00	23 908,00
	Total des dépenses financières	1 247 420,00	0,00	1 223 024,00	1 223 024,00	1 223 024,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 126 180,00	407 508,11	3 065 740,00	3 065 740,00	3 473 248,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	123 000,00		199 700,00	199 700,00	199 700,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	123 000,00		199 700,00	199 700,00	199 700,00
	TOTAL	3 249 180,00	407 508,11	3 265 440,00	3 265 440,00	3 672 948,11

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	894 791,83
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 567 739,94
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	35 000,00	203 306,60	160 000,00	160 000,00	363 306,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	615 230,00	0,00	549 790,00	549 790,00	549 790,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	650 230,00	203 306,60	709 790,00	709 790,00	913 096,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	400 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	785 799,23	0,00	1 098 993,34	1 098 993,34	1 098 993,34
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 625 799,23	0,00	1 558 993,34	1 558 993,34	1 558 993,34

VIGNEUX-DE- BRETAGNE - COMMUNE - BP - 2016

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 276 029,23	203 306,60	2 268 783,34	2 268 783,34	2 472 089,94
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	1 450 000,00		1 697 050,00	1 697 050,00	1 697 050,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	185 950,00		198 900,00	198 900,00	198 900,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		199 700,00	199 700,00	199 700,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 635 950,00		2 095 650,00	2 095 650,00	2 095 650,00
TOTAL		3 911 979,23	203 306,60	4 364 433,34	4 364 433,34	4 567 739,94

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 567 739,94
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

1 895 950,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 381 025,00		1 381 025,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 573 000,00		2 573 000,00
014	Atténuations de produits	10 000,00		10 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	597 304,00		597 304,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	115 000,00	0,00	115 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 500,00	0,00	5 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	198 900,00	198 900,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	24 532,62		24 532,62
023	Virement à la section d'investissement		1 697 050,00	1 697 050,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 706 361,62	1 895 950,00	6 602 311,62

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 602 311,62

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 185 616,00	0,00	1 185 616,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	274 752,67	0,00	274 752,67
204	Subventions d'équipement versées	29 200,00	0,00	29 200,00
21	Immobilisations corporelles (6)	416 336,09	0,00	416 336,09
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 529 935,35	199 700,00	1 729 635,35
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	13 500,00	0,00	13 500,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	23 908,00		23 908,00
Dépenses d'investissement – Total		3 473 248,11	199 700,00	3 672 948,11

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

894 791,83

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 567 739,94

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	32 612,25		32 612,25
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	391 900,00		391 900,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 658 304,00		3 658 304,00
74	Dotations et participations	1 675 600,00		1 675 600,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	0,00	30 000,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00
77	Produits exceptionnels	25 000,00	0,00	25 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 813 466,25	0,00	5 813 466,25

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	788 845,37
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 602 311,62
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	300 000,00	0,00	300 000,00
13	Subventions d'investissement	363 306,60	76 000,00	439 306,60
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	549 790,00	0,00	549 790,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	72 700,00	72 700,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	51 000,00	51 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	160 000,00	0,00	160 000,00
28	Amortissement des immobilisations		198 900,00	198 900,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 697 050,00	1 697 050,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 373 096,60	2 095 650,00	3 468 746,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 098 993,34
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 567 739,94
---	---------------------

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 398 348,00	1 381 025,00	1 381 025,00
6041	Achats d'étude (hors terrains à aménager)	0,00	5 600,00	5 600,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	71 870,00	87 070,00	87 070,00
60611	Eau et assainissement	15 940,00	17 200,00	17 200,00
60612	Energie - Electricité	191 500,00	205 000,00	205 000,00
60621	Combustibles	12 300,00	12 100,00	12 100,00
60622	Carburants	12 600,00	12 350,00	12 350,00
60623	Alimentation	20 100,00	19 950,00	19 950,00
60624	Produits de traitement	4 500,00	3 850,00	3 850,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 080,00	2 880,00	2 880,00
60631	Fournitures d'entretien	79 500,00	84 100,00	84 100,00
60632	Fournitures de petit équipement	17 730,00	14 950,00	14 950,00
60633	Fournitures de voirie	16 000,00	19 900,00	19 900,00
60636	Vêtements de travail	4 900,00	7 700,00	7 700,00
6064	Fournitures administratives	12 350,00	11 650,00	11 650,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	5 800,00	4 950,00	4 950,00
6067	Fournitures scolaires	21 330,00	22 570,00	22 570,00
6068	Autres matières et fournitures	19 350,00	19 000,00	19 000,00
611	Contrats de prestations de services	184 690,00	193 290,00	193 290,00
6135	Locations mobilières	41 850,00	43 260,00	43 260,00
61521	Entretien terrains	5 500,00	10 000,00	10 000,00
61522	Entretien bâtiments	19 900,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	15 300,00	15 300,00
61523	Entretien voies et réseaux	76 500,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	70 500,00	70 500,00
61551	Entretien matériel roulant	13 050,00	7 300,00	7 300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 500,00	13 000,00	13 000,00
6156	Maintenance	36 510,00	33 995,00	33 995,00
616	Primes d'assurances	27 100,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	26 600,00	26 600,00
617	Etudes et recherches	14 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	7 213,00	7 620,00	7 620,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 750,00	7 800,00	7 800,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	1 500,00	950,00	950,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	600,00	600,00
6226	Honoraires	31 990,00	4 650,00	4 650,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	12 000,00	12 000,00
6231	Annonces et insertions	4 290,00	1 550,00	1 550,00
6232	Fêtes et cérémonies	30 550,00	25 900,00	25 900,00
6236	Catalogues et imprimés	2 900,00	1 900,00	1 900,00
6237	Publications	42 350,00	40 500,00	40 500,00
6238	Divers	22 100,00	20 490,00	20 490,00
6247	Transports collectifs	18 400,00	16 200,00	16 200,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6257	Réceptions	5 700,00	5 800,00	5 800,00
6261	Frais d'affranchissement	17 300,00	17 000,00	17 000,00
6262	Frais de télécommunications	20 525,00	21 000,00	21 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	400,00	400,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	195 230,00	177 400,00	177 400,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	20 500,00	27 900,00	27 900,00
63512	Taxes foncières	5 100,00	2 000,00	2 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	300,00	300,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	15 000,00	19 000,00	19 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 509 800,00	2 573 000,00	2 573 000,00
6218	Autre personnel extérieur	24 500,00	36 530,00	36 530,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 800,00	7 220,00	7 220,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	31 000,00	34 490,00	34 490,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 200,00	4 330,00	4 330,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 143 000,00	1 129 250,00	1 129 250,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	30 100,00	31 920,00	31 920,00
64118	Autres indemnités titulaires	230 600,00	225 430,00	225 430,00
64131	Rémunérations non tit.	259 600,00	308 040,00	308 040,00
64168	Autres emplois d'insertion	17 900,00	17 580,00	17 580,00
6417	Rémunérations des apprentis	6 500,00	8 200,00	8 200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	298 200,00	304 470,00	304 470,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	328 500,00	329 610,00	329 610,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	17 600,00	20 750,00	20 750,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	86 000,00	90 000,00	90 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	100,00	140,00	140,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 900,00	3 850,00	3 850,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	17 800,00	17 690,00	17 690,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	10 000,00	10 000,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat [°] sur logements vaca	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7391178	Autres restitut [°] dégrèvt contrib. direct	14 000,00	9 000,00	9 000,00
73918	Autres reversements sur impôts locaux	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	623 580,00	597 304,00	597 304,00
6531	Indemnités	98 000,00	97 000,00	97 000,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 900,00	4 000,00	4 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6553	Service d'incendie	127 656,00	127 700,00	127 700,00
6554	Contribut [°] organismes de regroupement	300,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	300,00	300,00
6558	Autres contributions obligatoires	199 300,00	197 000,00	197 000,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	20 000,00	16 400,00	16 400,00
657362	Subv. fonct. CCAS	15 000,00	14 000,00	14 000,00
6574	Subv. fonct. Associat [°] , personnes privée	154 424,00	137 904,00	137 904,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		4 546 728,00	4 561 329,00	4 561 329,00
66	Charges financières (b)	135 205,54	115 000,00	115 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	135 527,56	115 100,00	115 100,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 322,02	-3 500,00	-3 500,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 100,00	1 500,00	1 500,00
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	1 900,00	1 900,00	1 900,00
67	Charges exceptionnelles (c)	7 250,00	5 500,00	5 500,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	100,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	7 250,00	5 400,00	5 400,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	26 180,35	24 532,62	24 532,62
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		4 715 363,89	4 706 361,62	4 706 361,62
023	Virement à la section d'investissement	1 450 000,00	1 697 050,00	1 697 050,00
042	Opérat[°] ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	185 950,00	198 900,00	198 900,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
676	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	185 950,00	198 900,00	198 900,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 635 950,00	1 895 950,00	1 895 950,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 635 950,00	1 895 950,00	1 895 950,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 351 313,89	6 602 311,62	6 602 311,62

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 602 311,62
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	10 739,34
Montant des ICNE de l'exercice N-1	14 239,34
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	47 000,00	32 612,25	32 612,25
6419	Remboursements rémunérations personnel	47 000,00	32 612,25	32 612,25
70	Produits services, domaine et ventes div	393 400,00	391 900,00	391 900,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	6 500,00	6 500,00	6 500,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 000,00	900,00	900,00
70632	Redevances services à caractère loisir	29 000,00	18 800,00	18 800,00
7066	Redevances services à caractère social	38 000,00	33 200,00	33 200,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	288 000,00	310 000,00	310 000,00
70688	Autres prestations de services	800,00	500,00	500,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 100,00	3 000,00	3 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	23 000,00	14 000,00	14 000,00
73	Impôts et taxes	3 454 300,00	3 658 304,00	3 658 304,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 519 000,00	2 690 000,00	2 690 000,00
7321	Attribution de compensation	440 000,00	437 000,00	437 000,00
7322	Dotation de solidarité communautaire	56 620,00	57 470,00	57 470,00
7323	F.N.G.I.R.	41 780,00	41 780,00	41 780,00
7325	Fonds péréquation ress. interco.,commun.	92 502,00	116 000,00	116 000,00
7336	Droits de place	2 000,00	1 000,00	1 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	112 098,00	114 954,00	114 954,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	190 000,00	200 000,00	200 000,00
7388	Autres taxes diverses	300,00	100,00	100,00
74	Dotations et participations	1 705 150,00	1 675 600,00	1 675 600,00
7411	Dotation forfaitaire	849 000,00	720 000,00	720 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	375 000,00	440 000,00	440 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	175 000,00	200 000,00	200 000,00
74711	Participat° Etat emploi jeunes	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	13 200,00	13 200,00
74718	Autres participations Etat	33 000,00	37 600,00	37 600,00
7473	Participat° Départements	3 050,00	3 000,00	3 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	12 000,00	13 500,00	13 500,00
7478	Participat° Autres organismes	170 100,00	191 800,00	191 800,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	1 000,00	500,00	500,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	25 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	26 000,00	22 000,00	22 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	36 000,00	34 000,00	34 000,00
75	Autres produits de gestion courante	33 000,00	30 000,00	30 000,00
752	Revenus des immeubles	33 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		5 632 850,00	5 788 416,25	5 788 416,25
76	Produits financiers (b)	50,00	50,00	50,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	50,00	50,00	50,00
77	Produits exceptionnels (c)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	200,00	200,00	200,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	24 800,00	24 800,00	24 800,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 657 900,00	5 813 466,25	5 813 466,25
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
776	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 657 900,00	5 813 466,25	5 813 466,25

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	788 845,37
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 602 311,62
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	136 700,00	125 900,00	125 900,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	118 300,00	118 600,00	118 600,00
2033	Frais d'insertion	9 500,00	4 200,00	4 200,00
2051	Concessions, droits similaires	8 900,00	3 100,00	3 100,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	36 100,00	24 000,00	24 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	36 100,00	24 000,00	24 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	738 670,00	400 550,00	400 550,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	15 185,00	10 000,00	10 000,00
2115	Terrains bâtis	365 000,00	249 000,00	249 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	172 815,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	15 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	15 000,00	2 000,00	2 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 000,00	2 000,00	2 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	4 000,00	4 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	35 250,00	8 000,00	8 000,00
2182	Matériel de transport	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 110,00	16 700,00	16 700,00
2184	Mobilier	35 545,00	27 360,00	27 360,00
2188	Autres immobilisations corporelles	54 765,00	61 490,00	61 490,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	967 290,00	1 292 266,00	1 292 266,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	6 300,00	16 500,00	16 500,00
2313	Constructions	545 770,00	395 120,00	395 120,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	356 820,00	827 846,00	827 846,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	58 400,00	52 800,00	52 800,00
Total des dépenses d'équipement		1 878 760,00	1 842 716,00	1 842 716,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 228 000,00	1 185 616,00	1 185 616,00
1641	Emprunts en euros	546 070,00	555 300,00	555 300,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	58 900,00	68 430,00	68 430,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	615 230,00	549 790,00	549 790,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	7 800,00	12 096,00	12 096,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières	500,00	13 500,00	13 500,00
275	Dépôts et cautionnements versés	500,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	13 500,00	13 500,00
020	Dépenses imprévues	18 920,00	23 908,00	23 908,00
Total des dépenses financières		1 247 420,00	1 223 024,00	1 223 024,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DEPENSES REELLES		3 126 180,00	3 065 740,00	3 065 740,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	123 000,00	199 700,00	199 700,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	41 200,00	13 000,00	13 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	81 800,00	186 700,00	186 700,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		123 000,00	199 700,00	199 700,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 249 180,00	3 265 440,00	3 265 440,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	407 508,11
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	894 791,83
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 567 739,94
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	35 000,00	160 000,00	160 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	35 000,00	92 000,00	92 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	10 000,00	10 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	25 000,00	25 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	33 000,00	33 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	615 230,00	549 790,00	549 790,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	615 230,00	549 790,00	549 790,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		650 230,00	709 790,00	709 790,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 185 799,23	1 398 993,34	1 398 993,34
10222	FCTVA	220 000,00	150 000,00	150 000,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	180 000,00	150 000,00	150 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	785 799,23	1 098 993,34	1 098 993,34
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	160 000,00	160 000,00	160 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	160 000,00	160 000,00	160 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	280 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 625 799,23	1 558 993,34	1 558 993,34
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 276 029,23	2 268 783,34	2 268 783,34
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 450 000,00	1 697 050,00	1 697 050,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	185 950,00	198 900,00	198 900,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	17 480,00	19 480,00	19 480,00
28031	Frais d'études	3 940,00	3 940,00	3 940,00
28033	Frais d'insertion	70,00	100,00	100,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	13 190,00	15 230,00	15 230,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	6 200,00	6 200,00	6 200,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	1 060,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	3 340,00	7 740,00	7 740,00
28132	Immeubles de rapport	7 390,00	7 400,00	7 400,00
28138	Autres constructions	530,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	1 180,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	510,00	2 540,00	2 540,00
281571	Matériel roulant	7 000,00	7 000,00	7 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	9 990,00	8 310,00	8 310,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28158	Autres installat°, matériel et outillage	11 450,00	26 060,00	26 060,00
28182	Matériel de transport	14 820,00	15 800,00	15 800,00
28183	Matériel de bureau et informatique	23 890,00	12 800,00	12 800,00
28184	Mobilier	23 320,00	25 450,00	25 450,00
28188	Autres immo. corporelles	40 590,00	40 850,00	40 850,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 635 950,00	1 895 950,00	1 895 950,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	199 700,00	199 700,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	76 000,00	76 000,00
2031	Frais d'études	0,00	70 000,00	70 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	2 700,00	2 700,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	51 000,00	51 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 635 950,00	2 095 650,00	2 095 650,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 911 979,23	4 364 433,34	4 364 433,34

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	203 306,60
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 567 739,94
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	1 209 524	170 000	5 340	90 630	38 690	318 660	0	3 850	0	1 229 046	0	3 065 740
- Equipements municipaux (2)		170 000	5 340	90 630	38 690	318 660	0	3 850	0	1 191 546	0	1 818 716
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	24 000	0	24 000
- Opérations financières	1 209 524											1 209 524
Dépenses d'ordre	199 700											199 700
Total dépenses de l'exercice	1 409 224	170 000	5 340	90 630	38 690	318 660	0	3 850	0	1 229 046	0	3 265 440
RAR N-1 et reports	894 792	41 764	0	83 236	22 508	44 571	0	468	0	214 961	0	1 302 300
Total cumulé dépenses d'investissement	2 304 016	211 764	5 340	173 866	61 198	363 231	0	4 318	0	1 444 007	0	4 567 740
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	4 044 433	160 000	0	0	0	58 000	0	0	0	92 000	10 000	4 364 433
RAR N-1 et reports	0	0	0	20 000	0	20 000	1 000	0	0	162 307	0	203 307
Total cumulé recettes d'investissement	4 044 433	160 000	0	20 000	0	78 000	1 000	0	0	254 307	10 000	4 567 740

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	2 045 483	1 634 550	197 230	1 381 974	66 740	282 160	20 500	235 955	0	736 520	1 200	6 602 312
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 045 483	1 634 550	197 230	1 381 974	66 740	282 160	20 500	235 955	0	736 520	1 200	6 602 312
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 075 554	113 612	500	415 800	3 900	27 700	300	148 200	0	6 500	21 400	5 813 466
RAR N-1 et reports	788 845	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	788 845
Total cumulé recettes de fonctionnement	5 864 399	113 612	500	415 800	3 900	27 700	300	148 200	0	6 500	21 400	6 602 312

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES												IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE												A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		1 409 224	211 764	5 340	173 866	61 198	363 231	0	4 318	0	1 444 007	0	3 672 948
Dépenses réelles		1 209 524	211 764	5 340	173 866	61 198	363 231	0	4 318	0	1 444 007	0	3 473 248
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	23 908	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 908
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 185 616	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 185 616
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	22 399	0	20 000	0	35 338	0	0	0	197 016	0	274 753
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 200	0	29 200
21	Immobilisations corporelles	0	43 603	2 000	30 433	15 031	52 052	0	4 218	0	269 000	0	416 336
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	145 762	3 340	123 434	46 166	275 842	0	100	0	935 291	0	1 529 935
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 500	0	13 500
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		199 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	199 700
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	199 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	199 700

RECETTES

Total recettes investissement		4 044 433	160 000	0	20 000	0	78 000	1 000	0	0	254 307	10 000	4 567 740
--------------------------------------	--	------------------	----------------	----------	---------------	----------	---------------	--------------	----------	----------	----------------	---------------	------------------

VIGNEUX-DE- BRETAGNE - COMMUNE - BP - 2016

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
	Recettes réelles	1 948 783	160 000	0	20 000	0	78 000	1 000	0	0	254 307	10 000	2 472 090
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 398 993	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 398 993
13	Subventions d'investissement	0	0	0	20 000	0	78 000	1 000	0	0	254 307	10 000	363 307
16	Emprunts et dettes assimilées	549 790	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	549 790
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	160 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	160 000
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	2 095 650	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 095 650
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 697 050	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 697 050
040	Opérat° ordre transfert entre sections	198 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	198 900
041	Opérations patrimoniales	199 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	199 700

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		2 045 483	1 634 550	197 230	1 381 974	66 740	282 160	20 500	235 955	0	736 520	1 200	6 602 312
Dépenses réelles		149 533	1 634 550	197 230	1 381 974	66 740	282 160	20 500	235 955	0	736 520	1 200	4 706 362
011	Charges à caractère général	0	413 640	4 000	440 540	57 450	156 600	6 500	24 855	0	276 240	1 200	1 381 025
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	983 300	65 530	756 340	9 290	125 560	0	189 100	0	443 880	0	2 573 000
014	Atténuations de produits	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000

VIGNEUX-DE- BRETAGNE - COMMUNE - BP - 2016

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
022	Dépenses imprévues	24 533	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 533
65	Autres charges de gestion courante	0	232 110	127 700	185 094	0	0	14 000	22 000	0	16 400	0	597 304
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	115 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115 000
67	Charges exceptionnelles	0	5 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 500
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		1 895 950	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 895 950
023	Virement à la section d'investissement	1 697 050	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 697 050
042	Opérat° ordre transfert entre sections	198 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	198 900
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		5 075 554	113 612	500	415 800	3 900	27 700	300	148 200	0	6 500	21 400	5 813 466
Recettes réelles		5 075 554	113 612	500	415 800	3 900	27 700	300	148 200	0	6 500	21 400	5 813 466
013	Atténuations de charges	0	32 612	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 612
70	Produits des services, du domaine, vente	0	5 000	500	324 000	3 900	18 800	0	33 200	0	6 500	0	391 900
73	Impôts et taxes	3 657 304	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000	3 658 304
74	Dotations et participations	1 416 500	51 200	0	84 000	0	8 900	0	115 000	0	0	0	1 675 600
75	Autres produits de gestion courante	1 500	0	0	7 800	0	0	300	0	0	0	20 400	30 000
76	Produits financiers	50	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50
77	Produits exceptionnels	200	24 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2015900294X 00001	20/04/2015	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					8 226 857,71									
1641 Emprunts en euros (total)					7 226 857,71									
000020182602	CAISSE REGIONALE CREDIT MUTUEL	30/11/2012	11/01/2013	31/01/2013	700 000,00	V		3,400	0,000		T	P	N	A-1
00010051406	CAISSE REGIONALE CREDIT MUTUEL	21/11/2011	15/12/2012	15/03/2013	1 000 000,00	F		4,400	0,000		T	P	N	A-1
0186511	CAISSE D'EPARGNE	23/11/2001	25/02/2002	25/02/2002	45 734,71	F		8,431	0,000		T	P	N	A-1
0198926	CAISSE D'EPARGNE	25/01/2002	25/04/2002	25/04/2002	381 123,00	F		4,740	0,000		T	P	N	A-1
0269333001	CAISSE FR FINANCEMENT LOCAL	21/12/2007	01/07/2008	01/07/2008	600 000,00	F		4,510	0,000		T	P	N	A-1
0269333002	CAISSE FR FINANCEMENT LOCAL	21/12/2007	01/07/2008	01/07/2008	250 000,00	F		4,390	0,000		T	P	N	A-1
0450138	CAISSE D'EPARGNE	20/12/2002	25/11/2003	25/11/2003	350 000,00	F		4,570	0,000		M	P	N	A-1
0528762	CAISSE D'EPARGNE	02/12/2003	25/01/2004	25/12/2003	600 000,00	F		4,570	0,000		A	P	N	A-1
0661727	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2005	25/01/2006	25/01/2006	800 000,00	F		3,280	0,000		T	P	N	A-1
70002103069	CRCAM ATLANTIQUE VENDEE	07/07/2003	10/02/2004	10/02/2004	2 500 000,00	F		3,720	0,000		M	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 000 000,00									
0005786550-LT070474	CREDIT AGRICOLE CIB	19/12/2007	15/11/2008	15/11/2012	1 000 000,00	V		4,200	0,000		A	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

VIGNEUX-DE- BRETAGNE - COMMUNE - BP - 2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					72 960,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					72 960,00									
201001090	CAF LOIRE ATLANTIQUE	06/04/2010	01/06/2011	01/06/2012	48 000,00	F		0,000	0,000		A	P	N	A-1
201300447	CAF LOIRE ATLANTIQUE	16/12/2013	16/12/2013	01/01/2015	12 480,00	F		0,000	0,000		A	P	N	A-1
201300447	CAF LOIRE ATLANTIQUE	16/12/2013	16/12/2013	01/01/2015	12 480,00	F		0,000	0,000		A	P	N	A-1
Total général					8 299 817,71									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 828 755,62					623 632,45	112 919,18	0,00	10 601,61
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 073 895,62					555 202,45	109 419,18	0,00	10 349,56
000020182602	N	0,00	A-1	559 973,90	9,00	V		0,000	54 737,34	12 949,18	0,00	2 009,96
00010051406	N	0,00	A-1	796 879,99	8,00	F		0,000	73 852,21	33 855,27	0,00	1 413,92
0186511	N	0,00	A-1	4 326,28	0,00	F		0,000	4 326,28	147,76	0,00	0,00
0198926	N	0,00	A-1	43 017,08	1,00	F		0,000	34 209,46	1 436,90	0,00	75,71
0269333001	N	0,00	A-1	349 983,76	7,00	F		0,000	40 148,99	15 363,44	0,00	0,00
0269333002	N	0,00	A-1	124 999,90	7,00	F		0,000	16 666,68	5 300,00	0,00	0,00
0450138	N	0,00	A-1	87 989,91	2,00	F		0,000	28 858,48	3 421,64	0,00	43,59
0528762	N	0,00	A-1	147 942,36	2,00	F		0,000	47 127,59	6 760,97	0,00	4 292,53
0661727	N	0,00	A-1	325 472,88	5,00	F		0,000	57 769,09	9 969,79	0,00	1 598,66
70002103069	N	0,00	A-1	633 309,56	3,00	F		0,000	197 506,33	20 214,23	0,00	915,19
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de lirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		754 860,00					68 430,00	3 500,00	0,00	252,05
0005786550-LT070474	N	0,00	A-1	754 860,00	6,00	V		0,000	68 430,00	3 500,00	0,00	252,05
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VIGNEUX-DE- BRETAGNE - COMMUNE - BP - 2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		29 568,00					14 592,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		29 568,00					14 592,00	0,00	0,00	0,00
201001090	N	0,00	A-1	9 600,00	0,00	F		0,000	9 600,00	0,00	0,00	0,00
201300447	N	0,00	A-1	9 984,00	3,00	F		0,000	2 496,00	0,00	0,00	0,00
201300447	N	0,00	A-1	9 984,00	3,00	F		0,000	2 496,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 858 323,62					638 224,45	112 919,18	0,00	10 601,61

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 858 323,62	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bâtiments léger, abris	10	13/02/1997
L	Equipements sportifs	10	13/02/1997
L	Equipements de cuisines	10	13/02/1997
L	Equipements de garage et ateliers	10	13/02/1997
L	Matériels classiques	7	13/02/1997
L	Matériel informatique	3	13/02/1997
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	13/02/1997
L	Mobilier	10	13/02/1997
L	Camions et véhicules industriels	7	13/02/1997
L	Voitures	7	13/02/1997
L	Logiciels	2	13/02/1997
L	Bureau de Poste	25	10/02/2005
L	Subventions d'équipements versées	5	30/03/2006
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	5	28/02/2008
L	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertions	5	27/10/2009

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		659 734,00	659 734,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		635 826,00	635 826,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	555 300,00	555 300,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	68 430,00	68 430,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	12 096,00	12 096,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		23 908,00	23 908,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	23 908,00	23 908,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	659 734,00	407 508,11	894 791,83	1 962 033,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 355 950,00	III 2 355 950,00
Ressources propres externes de l'année (a)		460 000,00	460 000,00
10222	FCTVA	150 000,00	150 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10224	Versements pour dépassement PLD	0,00	0,00
10225	Participation pour dépassement de COS	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	150 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	160 000,00	160 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 895 950,00	1 895 950,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	19 480,00	19 480,00
28031	Frais d'études	3 940,00	3 940,00
28033	Frais d'insertion	100,00	100,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	15 230,00	15 230,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	6 200,00	6 200,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	7 740,00	7 740,00
28132	Immeubles de rapport	7 400,00	7 400,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	2 540,00	2 540,00
281571	Matériel roulant	7 000,00	7 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	8 310,00	8 310,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	26 060,00	26 060,00
28182	Matériel de transport	15 800,00	15 800,00
28183	Matériel de bureau et informatique	12 800,00	12 800,00
28184	Mobilier	25 450,00	25 450,00
28188	Autres immo. corporelles	40 850,00	40 850,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 697 050,00	1 697 050,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
------------------------------------	---	-----------------------------------	--------------------------	-------------

Total ressources propres disponibles	2 355 950,00	203 306,60	0,00	1 098 993,34	3 658 249,94
---	---------------------	-------------------	-------------	---------------------	---------------------

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 962 033,94
Ressources propres disponibles	IV 3 658 249,94
Solde	V = IV – II (6) 1 696 216,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					111 726,53	68 026,45											2 482,56	3 650,13
	2000	P	Const? 6 logements locatifs	CIL ATLANTIQUE	18 293,88	3 658,84	3,00	A	V		0,000	V		0,000	A-1		36,59	914,69
	2000	P	Const? 6 logements locatifs	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	93 432,65	64 367,61	15,00	A	V		0,000	V		0,000	A-1		2 445,97	2 735,44
TOTAL GENERAL					111 726,53	68 026,45											2 482,56	3 650,13

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
 FONCTIONNEMENT					
657362	SUBVENTION 2016		CCAS	Etablissement de droit public	14 000,00
6574	SUBVENTION 2016		ACAVP	Association	400,00
6574	SUBVENTION 2016		ADEV	Association	400,00
6574	SUBVENTION 2016		ADMR	Association	16 000,00
6574	SUBVENTION 2016		AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	2 250,00
6574	SUBVENTION 2016	Sorties éducatives	APEL VIGNEUX ECOLE SAINTE-ANNE	Association	1 456,00
6574	SUBVENTION 2016		AMICALE LAIQUE ARPEGE	Association	37 000,00
6574	SUBVENTION 2016		ART DES FLEURS	Association	100,00
6574	SUBVENTION 2016		ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE PAUL GAUGUIN	Association	150,00
6574	SUBVENTION 2016		ATELIER ARC EN CIEL	Association	350,00
6574	SUBVENTION 2016		BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	Association	2 635,00
6574	SUBVENTION 2016		BMX LOUISON MONDIAL RACE	Association	100,00
6574	SUBVENTION 2016		CENTRE LOISIRS EXTERIEURS	Association	1 000,00
6574	SUBVENTION 2016		CLUB QUESTIONS POUR UN CHAMPION	Association	400,00
6574	SUBVENTION 2016		COMITE DES ASSOCIATIONS	Association	4 250,00
6574	SUBVENTION 2016		CERCLE VIGNOLAIS CYCLISTE	Association	600,00
6574	SUBVENTION 2016		ECOMUSEE RURAL DU PAYS NANTAIS	Association	7 500,00
6574	SUBVENTION 2016		ENTENTE SPORTIVE VIGNOLAISE	Association	14 000,00
6574	SUBVENTION 2016		LA PAQUELAIS LOISIRS BOULES	Association	100,00
6574	SUBVENTION 2016		LA PAQUELAIS PETANQUE SPORTS	Association	200,00
6574	SUBVENTION 2016		LA TANCHE VIGNOLAISE	Association	100,00
6574	SUBVENTION 2016		LE PTIT THEATRE DE VIGNEUX	Association	100,00
6574	SUBVENTION 2016		LE THEATRE DES 2 CLOCHERS	Association	100,00
6574	SUBVENTION 2016	Sorties éducatives	LES AMIS DE L'ECOLE CHARLES PERRAULT	Association	1 624,00
6574	SUBVENTION 2016	Sorties éducatives	LES AMIS DE L'ECOLE SAINT-EXUPERY	Association	1 992,00
6574	SUBVENTION 2016		LES FOULEES VIGNOLAISES	Association	150,00
6574	SUBVENTION 2016		LES FOUS VOLANTS	Association	1 250,00
6574	SUBVENTION 2016		LES MINIPOUSS	Association	2 000,00
6574	SUBVENTION 2016		MELIE DANSE	Association	1 500,00
6574	SUBVENTION 2016		MONTANA COUNTRY DANCERS 44	Association	1 150,00
6574	SUBVENTION 2016		NORD LOIRE ROLLER	Association	300,00
6574	SUBVENTION 2016		OGEC ECOLE STE ANNE GARDERIE	Association	1 500,00
6574	SUBVENTION 2016		PATRIMOINE DE PAYS	Association	200,00
6574	SUBVENTION 2016		SOCIETE DES CHASSEURS VIGNOLAIS	Association	1 500,00
6574	SUBVENTION 2016		SOLIDAROMS	Association	500,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	SUBVENTION 2016		TENNIS CLUB VIGNOLAIS	Association	800,00
6574	SUBVENTION 2016		TEMPLE VIGNEUX BASKET CLUB	Association	2 500,00
6574	SUBVENTION 2016		TENNIS DE TABLE VIGNEUX LA PAQUELAIS	Association	800,00
6574	SUBVENTION 2016		TV SUR ERDRE	Association	50,00
6574	SUBVENTION 2016		U17 CUP ESV	Association	9 000,00
6574	SUBVENTION 2016		UNC VIGNEUX LA PAQUELAIS	Association	300,00
6574	SUBVENTION 2016		USEP	Association	900,00
6574	SUBVENTION 2016		VIGNEUX VOLLEY BALL	Association	1 475,00
6574	SUBVENTION 2016		YOGA POUR TOUS	Association	200,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		27,00	0,00	27,00	15,00	0,00	15,00
Adjoint administratif 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	7,00	0,00	7,00	4,00	0,00	4,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		30,00	21,00	51,00	32,00	4,00	36,00
Adjoint technique 1ère classe	C	6,00	3,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique 2ème classe	C	6,00	15,00	21,00	11,00	2,00	13,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	6,00	3,00	9,00	6,00	0,00	6,00
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		7,00	4,00	11,00	8,00	1,00	9,00
Agent social 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent social 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent spécialisé des écoles mat. 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent spécialisé des écoles mat. principal 2ème classe	C	1,00	4,00	5,00	4,00	0,00	4,00

VIGNEUX-DE- BRETAGNE - COMMUNE - BP - 2016

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Auxiliaire de puériculture 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur de jeunes enfants	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	2,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Assistant spécialisé d'enseignement artistique	B	0,00	2,00	2,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	10,00	14,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint animation 1ère classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint animation 2ème classe	C	1,00	9,00	10,00	4,00	0,00	4,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Animateur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien de police municipale	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		3,00	0,00	3,00	0,00	2,00	2,00
Apprenti		2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Contrat d'avenir		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		73,00	37,00	110,00	62,00	8,00	70,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique 2ème classe	C	TECH	341	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique 2ème classe	C	TECH	341	0,00	3-1	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	348	0,00	3-2	CDD
Agent spécialisé des écoles mat. 1ère classe	C	S	342	0,00	3-2	CDD
Apprenti		OTR		0,00	A	A
Assistant spécialisé d'enseignement artistique	B	CULT	348	0,00	3-4	CDI
Contrat d'avenir		OTR		0,00	A	A
Technicien	B	TECH	348	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 3-8 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-8 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres (CCEG)	13/12/1994	Fiscalité propre	0,00
Autres organismes de regroupement			
SIAEP du Sillon de Bretagne	27/12/2001	Sans fiscalité propre	0,00
SIVU Aéroportuaire Notre-Dame-des-Landes	23/01/2002	Sans fiscalité propre	300,00
SYDELA	15/06/2012	Sans fiscalité propre	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Exploitant public	Location Bureau de Poste	01/09/2004	27/05/2004	SPIC

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	21,59	0,00	1 094 000,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	33,85	0,00	1 498 000,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	50,94	0,00	98 000,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2016 - IV **ARRETE ET SIGNATURES - D2**

Département de la LOIRE ATLANTIQUE

BP 2016

Trésorerie de SAVENAY

BUDGET COMMUNAL COMMUNE DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE

Présenté par le Maire,

A VIGNEUX-de-BRETAGNE, le 15 mars 2016


 Le Maire,
 Joseph BEZIER


Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents : 24
 Nombre de membres représentés : 3
 Nombre de membres absents : 1
 Nombre de suffrages exprimés : 28
 Votes : Pour : 22
 Contre : 6
 Abstentions : 0

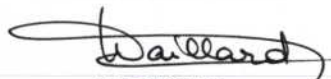
Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire.

Date de convocation : 8 mars 2016

A VIGNEUX-de-BRETAGNE, le 15 mars 2016

Les membres du Conseil Municipal,

Mme MAILLARD Martine



M. DAVID Philippe



Mme CROM Gaëlle



M. ALLAIN Dominique



Mme JOLY Chantal



M. HAMON Jean-Yves



Mme DURANCE Emilie



M. DELATRE Christophe



Mme GOJJON Anne



M. MIOT Bruno



M. LE DORZE Bertrand



Mme FRANCO Gwénola



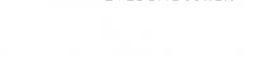
M. LAMIABLE Patrick



Mme CADOT Véronique



M. BRETESCHE Julien



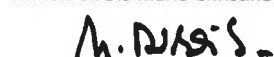
Mme RIOU Sylviane



M. VINCE André



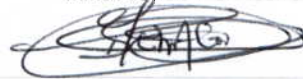
Mme DUBOIS Marie-Christine



M. PORTIER Joël



Mme PLONEIS-MENAGER Sandrine



M. LEGOUX Patrick



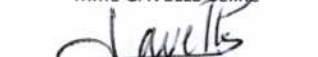
Mme BOUIN Sylvie



M. ROLLAND Guillaume



Mme GAVELLE Céline



M. PLASSARD Vincent



Mme MERCIER Nathalie



M. DARROUZES Didier



Mme COSNARD Maïté



Certifié exécutoire par le Maire,
 compte tenu de la transmission en Préfecture, le - 2 MAI 2016
 et de la publication, le - 2 MAI 2016



A VIGNEUX-de-BRETAGNE, le - 9 MAI 2016

Le Maire,

Joseph BEZIER

